

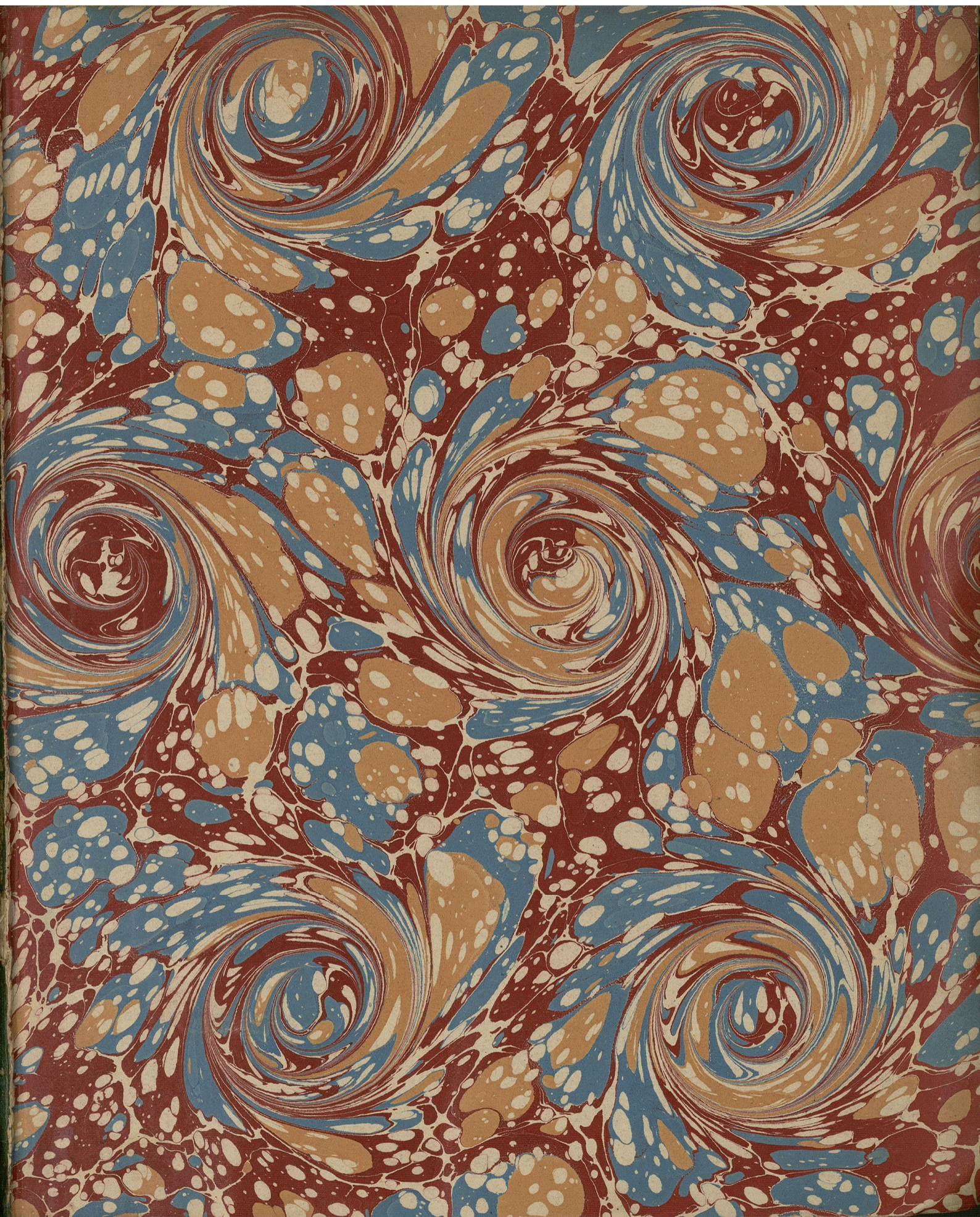
BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE

FACULTÉ
DE
THÉOLOGIE
DE PARIS
THÈSES

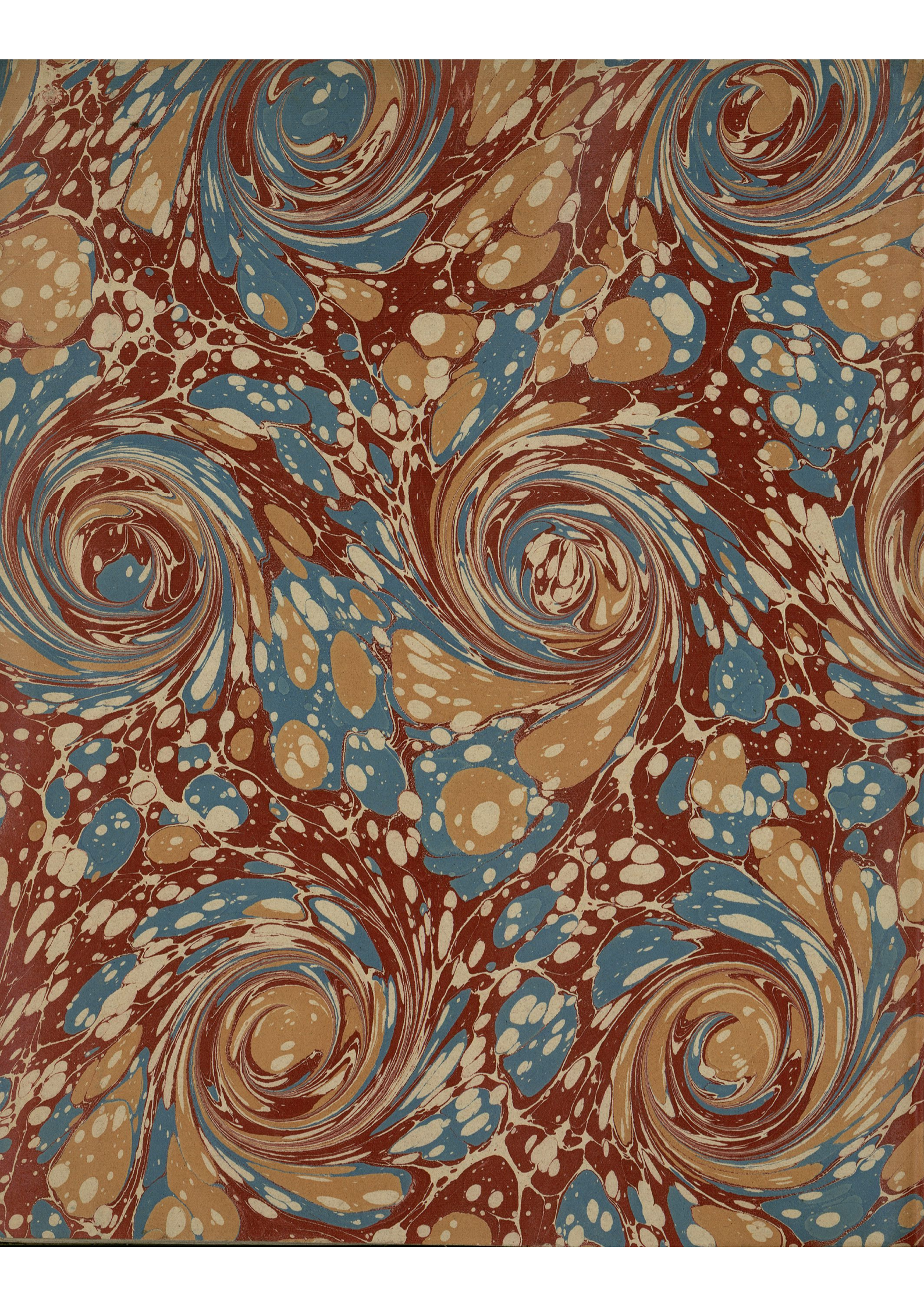
BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
692

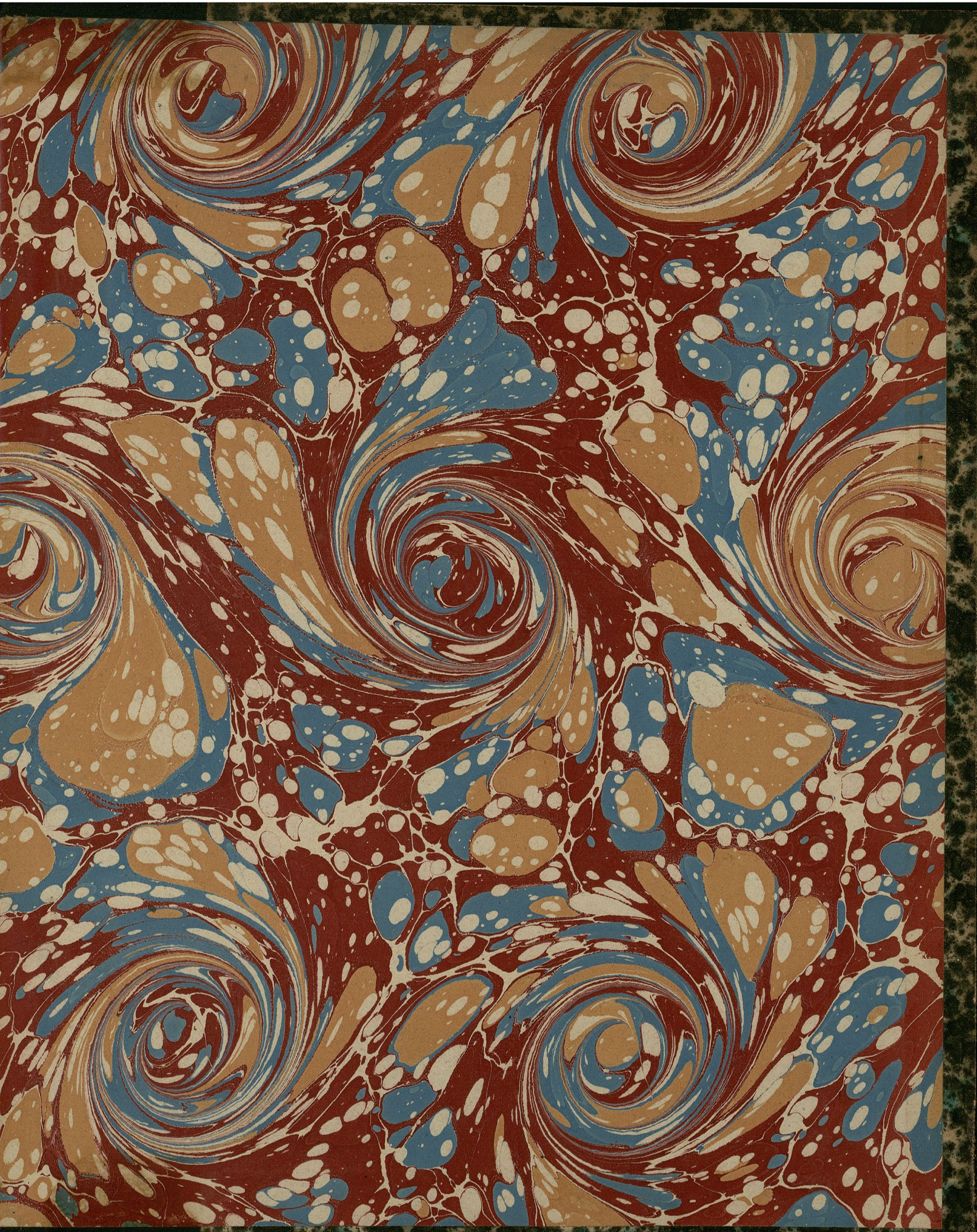


BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
692



Volume de 409 feuillets
(moins 28, 26 et 346)
20 Juin 1912





Dr. P. Moynier, Helvetiae, an. 1811. Such.

Licence en théologie

Dissertation française

237

Science in History

—

University of Toronto

De l'Eloquence Religieuse au XIII^e Siècle

Le ministère de la parole institué par Jésus-Christ pour propager et puis maintenir le règne de l'Eglise, n'a jamais failli au sein de la société chrétienne. Depuis le temps des apôtres jusqu'à nos jours son action vivifiante s'est exercée sans interruption; et, tout en produisant des fruits de grâce et de salut, dont le ciel seul connaît le nombre et le prix, elle a donné naissance à une des branches les plus fécondes de la littérature chrétienne.

Mais pour peu que l'on étudie dans leur ensemble ces productions si multipliées de la parole ^{évangélique} chrétienne, il est facile de se convaincre que si le fond de la doctrine annoncée aux hommes est toujours resté le même, la forme en a beaucoup varié avec les siècles et qu'elle a eu sa part des révolutions que le cours des ans fait subir aux règles du goût et aux lois du langage. Peut-être même serait-il vrai de dire que ces changements périodiques sont plus sensibles dans l'histoire de l'éloquence chrétienne que dans celles des divers genres de l'éloquence profane. On peut, nous le croyons du moins, en assigner facilement la cause: c'est que l'éloquence des pasteurs et des ministres de l'Eglise est de toutes la plus populaire, la plus répandue, la plus libre, et qu'elle s'inspire davantage des mœurs, des besoins et des vices particuliers de chaque époque.

Or, peu de siècles dans l'histoire de l'Eglise offrent sous ce rapport un caractère aussi tranché que celui dont nous nous occupons. Non seulement ses orateurs sortent, sans exception, de la route tracée par les Pères de l'Eglise et par leurs autres devanciers, mais la tradition littéraire de l'éloquence chrétienne semble même entièrement rompue.

Les prédicateurs du XIII^{ème} siècle les plus goûtés de leurs contemporains paraissent mépriser les anciens usages de la chaire, et jusqu'à ces lois générales qui sont moins le fruit de l'expérience qu'un conseil de la raison.

Quels sont les orateurs sacrés du XIII^{ème} siècle dont le souvenir s'est conservé jusqu'à nous, qu'y a-t-il de caractéristique dans leur méthode, quels sont les genres de discours qu'ils ont employés, c'est ce que nous allons exposer succinctement dans cette dissertation.

I

Assez longtemps avant le XIII^{ème} siècle une révolution importante s'était opérée dans les lois qui réglaient l'exercice du ministère de la parole. Aux premiers temps de l'Eglise et même après la chute de l'empire romain, la fonction de prêcher était réservée aux évêques. Les simples prêtres n'étaient admis à la remplir que rarement et lorsque l'âge de l'évêque, le besoin des Eglises ou des circonstances imprévues le rendaient nécessaire. Peu à peu cependant l'usage s'était introduit d'admettre indistinctement les prêtres à annoncer la divine parole, et il était devenu si général que le soin de prêcher avait fini par leur être presque entièrement abandonné. Sans doute le choix malheureux qui dans un temps de désordre et de barbarie, fit entrer dans le corps des pasteurs des évêques peu lettrés et mal instruits des choses saintes, quelquefois même plus habitués à parler la langue des camps que celle de l'Eglise, avaient puissamment aidé à produire ce résultat.

Comme on l'a vu si souvent dans l'histoire, des institutions nouvelles parurent pour répondre à des besoins nouveaux. Le XIII^{ème} siècle vit éclore dans les provinces méridionales de la France l'ordre de St^e Dominique destiné par son fondateur à exercer le ministère de la parole. C'était une innovation dans l'Eglise; car tous les ordres religieux qui s'étaient formés jusqu'alors n'avaient eu d'autre objet que la prière, la contemplation et la pratique des conseils évangéliques. Toutefois l'œuvre tentée par St. Dominique n'en fut pas moins couronnée de succès.

Moins d'un siècle après sa fondation l'ordre des Frères Prêcheurs avait acquis dans l'Eglise une importance immense, et ses membres remplissaient, en France surtout, la plus part des principales chaires. La bibliothèque impériale possède un manuscrit cité par Echard (*scriptores ordinis Fratrum Praed. recensiti* C. I. p. 265) qui fait connaître en détail le nom des prédicateurs qui se sont distingués à Paris depuis la Saint Jude 1272 jusqu'à la Saint Martin de l'année suivante, l'endroit où ils faisaient parler, les églises, les jours, les heures où ils se firent entendre, et les succès même qu'ils obtinrent. On trouve sur cette liste trente dominicains qui prêchèrent dans l'année cent onze sermons, quatorze Frères Mineurs qui en firent environ trente neuf, et dix-sept prédicateurs appartenant à d'autres maisons, qui firent quarante trois sermons. L'avantage numérique, on le voit aisément, est tout entier aux enfants de S. Dominique. Plus tard, le chancelier Gerson dans une lettre adressée aux étudiants du collège de Navarre regrettait la séparation des Jacobins et de l'université accomplie au XIII^e siècle, parcequ'il avait fallu renoncer depuis lors aux sermons qu'on était dans l'usage de faire devant les écoles de l'université. Le vide laissé dans ces réunions par le départ des religieux du couvent de S. Jacques montre assez l'importance du rôle qu'ils y remplissaient.

La prédication était alors, en effet, l'occupation principale de tous les dominicains. Et, ce que l'on ignore communément, ceux d'entre eux qui, comme Albert le Grand et S. Thomas d'Aquin, paraissent avoir consacré tous leurs moments aux études et aux controverses théologiques prouvaient encore du temps pour écrire et pour prêcher de nombreux sermons. Des témoignages irrécusables établissent que S. Thomas resta livré assidûment à la prédication depuis l'époque de son ordination à la prêtrise jusqu'aux approches de sa mort, c'est à dire pendant vingt ans. Sa bonté, sa la composition de tant d'admirables ouvrages, ni ses innombrables relations, ne purent le détourner de cette pieuse occupation, et

nous savons qu'il a prêché la Station du Pâme, qui était
dès lors en usage, à Paris, à Rome, et à Naples. Nous
n'avons malheureusement aucun de ses discours tel qu'il les
a prononcés; mais il nous reste l'abrégé de plus de deux
cent trente d'entr'eux recueillis par ses disciples, et de
fortes raisons permettent de croire qu'il en a existé et
qu'il en existe même un certain nombre d'autres. Les
œuvres complètes d'Albert le grand renferment cent vingt
huit sermons, dont plusieurs paraissent complets, et
que nous devons à la plume de l'illustre docteur. Mais
d'après le prologue qu'il a placé lui-même à leur tête,
il ne les avait pas composés pour la chaire, il les
destinait à servir de modèle et de matériaux à ses nombreux
admirateurs, dont les instances l'avaient poussé à les
écrire.

Péroul / Presque tous les orateurs saïes de cette époque dont
on a gardé le souvenir ou dont les œuvres subsistent,
appartenaient à la grande famille de S. Dominique.
Mentionnons rapidement les plus célèbres; à leur tête
il faut placer, sans aucun doute, Guillaume ~~Péroul~~
fort goûté de ses contemporains, dont les discours étaient
recueillis par des copistes, tandis qu'il les prononçait. De
bons juges s'accordent à y reconnaître un grand fond
d'érudition et de piété. Malheureusement il existe
des doutes sérieux pour savoir si les trois cent quarante
deux sermons qu'on lui attribue communément sont
réellement son œuvre ou celle de Guillaume d'Auvergne,
évêque de Paris, un des bons prédicateurs de cette époque.
Les meilleurs critiques tels qu'Echard et Dom Calier sont
partagés sur ce point, et Casimir Oudin embrasse
une opinion moyenne, partagée par d'autres auteurs,
c'est que Péroul aurait abrégé les sermons de Guillaume
d'Auvergne.

Aucun doute de la même nature ne s'est élevé sur
l'authenticité du recueil plus volumineux encore des
Sermons de Jacques de Vorage, l'auteur de la Légende
Dorée. Les discours autrefois célèbres ont été imprimés
vers la fin du XVI^e siècle sous ce titre pour le Sermon.

Auribus et pulcherrimis variis scripturarum doctrinis repleti
 à Solemnissimo theologiae doctore magistro Jacobo de
 Voragine ordinis predicatorum, quondam episcopo
 Tarnensi. Sans doute un lecteur moderne s'il avait à
 qualifier les œuvres oratoires de l'évêque de Gênes serait
 plus modéré dans ses éloges. Mais quoique l'on puisse
 en penser aujourd'hui, la renommée de Jacques de
 Vorage fut très grande de son vivant. La principale
 ville d'Italie entendait sa parole avec autant de fruit que
 d'admiration, et sa réputation toujours croissante le fit
 élever en 1267 à la dignité de provincial de Lombardie,
 quelques années plus tard à celle d'évêque de Gênes. Ses
 orateurs ont dû égaler sa fécondité. Car, il nous reste
 de lui plus de trois cent sermons pour les fêtes des saints
 que l'Eglise célèbre dans le courant de l'année, d'autres
 pour tous les dimanches, au nombre de trois pour
 chacun d'eux en l'honneur de la très sainte trinité,
 et d'autres enfin sur le évangile qu'on lit à la messe
 pendant le Carême, deux pour chaque Trêve.

À ces gloires de St. Dominique nous devons ajouter
 Hugues de Saint-cher, qui devint Cardinal, Gérard de Liège,
 Gilbert de Bournay, Gui d'Orléans et Gilles d'Orléans
 tous comptés au nombre de bons prédicateurs de leur
 temps. Leurs discours sont à peu près inconnus aujourd'hui,
 même des savants, parcequ'ils n'ont jamais été reproduits
 par l'impression, mais il en existe encore un nombre
 assez considérable dans le manuscrits de nos grandes
 bibliothèques d'où probablement il ne sortiront jamais.

Les frères mineurs, moins adonnés à la prédication
 que les Dominicains furent représentés dans la chaire,
 en Italie par St. Antoine de Padoue dont la pathétique
 simplicité opérait des conversions sans nombre, et en
 France par St. Bonaventure célèbre à tant d'autres titres.
 Les œuvres complètes de ce dernier renferment près de
 trois cent sermons d'une longueur très inégale, dont

299
L'authenticité a été quelquefois révoquée en doute, mais sans preuve certaine. Il est donc permis de ranger l'illustre Docteur au nombre des orateurs sages du XIV^e siècle, qui méritent de fixer l'attention.

Un religieux Prémontré, Robert de Nimi chanoine de Chissay a laissé des sermons assez semblables pour le fond et pour la méthode à ceux des autres prédicateurs de l'époque, mais remarquables par le grand nombre de détails empruntés à l'astronomie, et la singulière application qu'il recevoient. Il suffit pour s'en former une idée de lire le sermon pour la fête de S. Luc, où le nom de l'évangéliste devient l'occasion de nombreuses comparaisons empruntées à la lumière des astres.

Il faut placer aussi parmi les prédicateurs connus de cette époque, nous ne pourrions dire parmi les bons, Robert Sorbon, le fondateur du célèbre collège auquel il a laissé son nom. Du Boulay a inséré dans l'histoire de l'université de Paris un de ses sermons sur le jugement dernier qui n'est autre chose qu'une longue allégorie, empruntée aux épreuves qu'il fallait subir devant le chancelier de l'université pour arriver aux grades des diverses facultés. L'allégorie n'est pas toujours très ingénieuse, elle devient même assez plate par sa prolixité, mais par là même elle peut servir à faire connaître le usage de l'université de Paris au XIII^e siècle.

Il n'y avait guère plus de distinction dans les discours de Nicolas Briard, inconnu aujourd'hui, mais goûté de ses contemporains. Toutefois il méritait pas aussi estime que d'autres, s'il faut en juger par une copie manuscrite de la liste des livres promulgués par l'université de Paris. La lecture de ces sermons était cotée à un prix moindre que celle de plusieurs autres recueils. Ses discours offrent un mélange bizarre et trivial d'expressions latines et françaises, dont l'usage commençait à s'introduire dans les chaires.

236

On peut en juger par l'exemple suivant: Ornamento corda
vestra Dominus et servitus illi soli. Dicitur vulgariter.
qui est garnix, si n'est honix. Garnitus enim et munitus.

Enfin pour ne commettre aucune injustice, nous devons mentionner dans cette rapide énumération des prédicateurs du XIII^e siècle, une maîtresse, des Béguines de Paris, qui faisait à ses sœurs des discours en latin sur l'origine de l'institut qu'elles professaient. Ces discours existent encore dans le manuscrit qui provient de l'ancien fonds de la Sorbonne. (n^o 782).

Ce sont les plus connus et probablement les plus remarquables des orateurs sacrés du XIII^e siècle. Leur nombre devait être fort considérable, car il était alors d'usage de prêcher très souvent, si l'on doit en juger par le volumineux recueil dont nous avons parlé, et par les règlements de la Sorbonne et de l'université.

La prédication est l'objet de prescriptions minutieuses dans les statuts de ces deux corps. Il est dit dans ceux qui régissent la Sorbonne avant 1293 que les étudiants doivent s'exercer aux sermons publics, aussi bien qu'aux disputes, et aux leçons sans quoi ils seront privés de avantages qu'ils avaient dans la maison. Les règlements de la Faculté de Théologie renferment des dispositions analogues pour contraindre les bacheliers à assister aux sermons des maîtres, et à faire la conférence à leur tour, sous peine de payer une amende déterminée, ou même de voir leur licence retardée d'un jubilé. Les jours où les sermons et les conférences devaient avoir lieu, l'église où l'on devait les prononcer étaient soigneusement déterminées d'avance; nous en avons la preuve dans un calendrier de la Sorbonne récemment découvert à Paris par un savant ecclésiastique italien. Tous ces faits et d'autres encore que nous pourrions citer, établissent d'une manière évidente que la prédication était loin d'être négligée au XIII^e siècle, et que les exercices qui pouvaient lui servir de préparation avaient leur place marquée dans les études des corporations religieuses ou savantes. Le mouvement des esprits a-t-il des résultats heureux pour l'éloquence c'est ce qui nous reste encore à étudier?

Le siècle qui vit fleurir Albert le Grand, S. Thomas d'Aquin
 et S. Bonaventure fut une époque de rare splendeur pour
 les sciences théologiques. Malheureusement les études classiques,
 si nécessaires à l'éloquence pour lui fournir des règles et
 des modèles, étaient alors entièrement négligées. On lisait
 bien dans les écoles et dans les cloîtres les ouvrages de Pères
 du IV^e siècle et quelques livres des auteurs profanes, mais
 on s'occupait peu de leur dérober les secrets du style,
 on n'y cherchait que des citations et des argumentations.
 La Théologie seule était en faveur, mais elle se trouvait
 elle-même asservie à une forme puissante qui devait
 contribuer à ses progrès, en lui imprimant une direction
nouvelle. Souveraine dans les écoles, la méthode
 scolastique envahit bientôt les chaires, dont elle prit
 possession pour trois siècles. Mais la marche comprime
 quelle impose, les distinctions subtiles dont elle a besoin,
 si elle peut s'accommoder aux déductions rigoureuses
 de la Théologie, ne sauraient convenir aux inspirations
 libres et hardies de l'éloquence. Dès qu'elle se fut
 introduite dans l'usage de la prédication, la marche
 et le caractère des discours furent complètement
 modifiés. Jusque-là, dans tous les orateurs ecclésiastiques,
 il était l'exposition simple et raisonnée d'une vérité
 morale ou dogmatique, un commentaire animé de la
 Sainte Ecriture, entrecoupé de mouvements et d'applications
 aux besoins actuels de l'auditoire, relevée quelquefois
 de tous les ornements du langage. Part ainsi qu'il se
 montre encore au XII^e siècle dans les œuvres de S. Bernard,
 comme ~~elles~~ se trouvent dans celles de Pères du IV^e siècle
 et des auteurs intermédiaires; sauf la différence
 qu'y apportait le génie de chaque homme et le
 degré de culture de son âge ou de son esprit. Au
 XIII^e siècle, tout cela est changé. Le discours n'est
 plus qu'une série de distinctions, entées les unes
 sur les autres, quelquefois d'après un ordre
 symétrique et poussées jusqu'aux plus extrêmes
 limites de l'imagination et la subtilité peuvent
 atteindre. Ainsi plus de mouvement, la pensée est

287

trop à l'étroit; plus de passion oratoire, comment pourrait-elle naître et se développer dans un esprit dont la préoccupation constante doit être de ne pas perdre le fil qui le guide au milieu de ce tortueux labyrinthe? Ce n'est plus un homme inspiré qui parle et entraîne après lui ses auditeurs charmés, c'est un maître qui met à nu le secret de la doctrine et dont l'art se montre dans la sagacité avec laquelle il atteint par ses divisions multiples quelquefois plus minutieuses détails.

Une autre trait distinctif de l'éloquence du XIII^e siècle, qui appartenait comme l'usage absolu de la déduction, à tous les auteurs scolastiques, c'est l'emploi à peu près exclusif des preuves d'autorité. A chaque distinction nouvelle qui se présente dans un sermon se trouve jointe immédiatement, pour l'appuyer, une citation empruntée ordinairement à la sainte Ecriture, quelquefois aux Pères de l'Eglise, ou même à des auteurs profanes. Rarement le prédicateur paraît tirer dans son propre fond, par un appel à son jugement ou à son imagination, la preuve dont il a besoin; et si parfois il donne brièvement la raison des assertions qu'il vient d'émettre, il ne tarde guère à revenir, pour tout justifier, à ses preuves favorites.

Ce serait toutefois une erreur de croire qu'il n'y a rien de personnel et d'original dans l'éloquence des orateurs du XIII^e siècle. Dans ces sermons, qui se ressemblent tous si complètement par la forme, il y a une variété infinie dans le choix des sujets, dans la manière de les présenter, et surtout dans les nombreuses interprétations de l'Ecriture sainte dont ils sont remplis. Les auteurs scolastiques ont plus de hardiesse et d'originalité qu'ils ne le croyaient eux-mêmes; souvent ils innovaient en ne croyant qu'interpréter. Sous chacune de ces distinctions, qui paraissent imposées par le sujet, se trouve en réalité une affirmation, un jugement souvent nouveau; et lorsque elle forme un ensemble de déductions rigoureuses destinées à se servir

reciproquement d'appui, on ne saurait refuser de voir dans
et enchaînement laborieux une véritable création, merveilleusement
propre à exercer la force et la verve de l'esprit.

Mais où l'originalité et la fécondité d'invention du prédicateur
du XIII^e siècle à se trouver un champ sans limite, c'est
dans l'interprétation de l'écriture sainte qui forme la base de
leurs discours. Quelques sujets qu'il traitât, qu'il se proposât
de faire une homélie ou le panegyrique d'un saint, le
prédicateur commençait toujours par un verset de l'écriture
tiré de l'évangile du jour ou approprié à la circonstance, et
dont l'application plus ou moins exacte faisait le fond
de son discours. Quelquefois littéraire ou mystique, cette
interprétation devenant souvent allégorique et anagogique, elle
négligeait le sens du mot pour trouver dans le texte une
image des vérités surnaturelles ou de choses à venir. Jacques
de Voragine commente ce parole de l'évangile: *"Ecce homo quidam
hydropicus erat ante illum"*. Mais l'hydropique, tourmenté
par une soif continuelle, signifie pour lui l'avarice pour suivre
par la soif de l'or, et le sermon va rouler sur l'avarice.
S. Thomas commence l'éloge de S. Augustin par ce parole
du livre de Job: *"Profunda quoque fluviorum scrutatus est,
et abscondita produxit in lucem"*. Là dessus il établit que
le saint Docteur a scruté le fond de quatre fleuves qui sont
l'écriture sacrée et profane, la création, le mal et la grâce,
qu'il a révélé les secrets de la Trinité, de la cité céleste
et des saints livres. Cette bizarre interprétation fournit
le cadre d'une énumération presque complète des travaux
et des mérites de S. Augustin. Il est difficile quand on
ne l'a pas étudié dans leurs volumineux ouvrages de se
faire une idée exacte des ressources que les orateurs du
XIII^e siècle ont su trouver dans l'explication allégorique,
pour faire l'éloge des saints, pour rassembler par une
forme nouvelle des choses dont leurs auditeurs étaient
habitués sans doute à entendre parler. La interprétation
profonde et ingénieuse, quelquefois, sont trop souvent forcées,
arbitraires, puériles, inconvénients même, il faut en convenir,
mais cependant on ne peut s'empêcher d'y reconnaître

un moyen sûr et populaire d'attirer l'attention et de faire comprendre le secret de la morale ou de la foi. Le peuple aime les figures et tout ce qui parle à son imagination; il écoute volontiers, et souvent avec fruit, l'orateur qui lui montre la chose spirituelle sous des symboles sensibles, qui fait croquer sa curiosité, et qui cherche ensuite à la satisfaire. Voilà ce que cherchaient dans l'interprétation allégorique les prédicateurs du XIII^e siècle, et ce qui peut le faire absoudre jusqu'à un certain point des écarts étranges auxquels ils se sont laissés entraîner. Sans aucun doute, à nos yeux ils ont abusé de cette méthode, mais ils devaient y être encouragés par le goût de leurs contemporains: il est difficile de ne pas le croire en voyant l'usage et l'abus même que tant de grands esprits en ont fait. ~~De cette méthode oratoire,~~ Peut être même serions nous portés à le juger sur ce point avec plus d'indulgence si au lieu de n'avoir que les mains que les canevas de leurs discours, nous avions leurs discours eux mêmes, si nous pouvions le suivre dans le développement qui seul peut donner du prix, et qui en donne parfois un si grand dans le discours, au travail de l'imagination. Des exemples seraient nécessaires pour montrer la vérité de toutes nos assertions, et pour donner quelque idée d'une méthode oratoire si différente de celle que nous sommes habitués à suivre. Mais je crains d'ajouter à un travail déjà trop long, et je me contente d'ajouter quelques indications rapides sur les divers genres de discours en usage au XIII^e siècle.

Tous les recueils de sermons dont nous avons parlé plus haut se divisent en deux parties: l'une comprenant les sermons sur les Épîtres ou le Évangile, Sermons de tempore; l'autre, composée de sermons pour la fête des Saints, Sermons de saints. Les premiers correspondent à ce que nous appelons les homélies, les seconds à ce que nous nommons ordinairement des panegyriques. Mais les deux genres de discours se ressemblent parfaitement

Dans les usages du XIII^e siècle, la forme est absolument la même dans les uns comme dans les autres, il ne diffère que par le sujet. Les discours en l'honneur des saints renferment en général peu ou point de détails sur celui qu'il ont pour objet de célébrer; ce ne sont guère que des interprétations mystiques ou allégoriques, dont le saint est plutôt l'occasion que le sujet.

A ces deux genres de discours en usage au XIII^e siècle, il faut en joindre un autre appelé dans les anciens monuments de cette époque du nom de Collatio, c'est à dire conférence. La conférence d'alors qui a plus d'un rapport avec ce que l'on désigne aujourd'hui par le même nom, avait pris naissance dans les écoles et dans les cloîtres. À l'origine c'était une sorte d'entretien entre les Frères du même couvent, dans lequel un religieux désigné d'avance parlait sur une question traitée au cours, ou sur un sujet indiqué par le supérieur, quelquefois sur l'épître, sur l'évangile ou sur un sujet de morale. Les traités de S. Thomas sur l'oraison Dominicale, sur la salutation angélique, sur le symbole des apôtres, et sur les commandements de Dieu, rangés parmi ~~ses~~ ^{ses} opuscules ne sont autre chose qu'une suite de conférences faites par le grand Docteur devant ses Frères ou les Ecoles de l'université. On y retrouve les mêmes procédés oratoires que dans ses autres discours, seulement le dogme y tient une plus large place, les explications sont moins arbitraires et plus positives, on sent que le prédicateur s'adresse à un auditoire instruit et initié aux études théologiques.

L'usage de faire des conférences fut étendu à l'université par le B. Jourdain de Saxe. Frappé de l'inconvénient qu'il y avait à laisser les écoles trop longtemps vides le jour de Dimanches et de Fêtes, à général de Dominicains romains et obtint qu'on fit des conférences dans l'après midi. Elles avaient lieu dans l'église, et celui qui avait porté la parole au sermon du matin devait encore la reprendre

pour faire la conférence. Aussi la plupart de celles que l'on trouve dans les manuscrits ou dans le recueil de sermons ne sont autre chose que la continuation du sujet traité dans le discours du matin, à la suite duquel elles sont placées.

Les conférences devinrent d'un usage très fréquent dans le courant du XIII^e siècle. Les bacheliers de la Faculté de Théologie étaient tenus d'en faire au moins une dans le cours de l'année. Ils n'étaient pas admis à enseigner publiquement la Bible et les Sentences avant d'avoir fait un sermon et une conférence ou deux conférences avec succès. Pour atteindre aux grades supérieurs, les étudiants devenaient fournis les preuves qu'ils n'étaient pas incapables de parler en public.

De tous ces faits il est permis de conclure que la prédication fut en grand honneur au XIII^e siècle, et que les plus grands génies qui alors illustrèrent l'Eglise ne méprisèrent pas de 114 livres. Comment se fait-il néanmoins que, malgré le succès qui récompensa leurs efforts aux yeux de contemporains, ils n'aient rien laissé que la postérité admire et qu'elle place sur la même ligne que leurs autres ouvrages. Cette infériorité des œuvres oratoires du XIII^e siècle, tient, nous le croyons, à deux causes. La première, c'est qu'il était alors d'usage de prêcher sur des canevas que le prédicateur développait en se livrant à son inspiration du moment: aussi de ces sermons il ne nous reste que de pâles analyses, aucun ne se présente avec cette perfection de détails et ce travail de style, sans lequel aucun ouvrage ne saurait avoir de prix aux yeux de la postérité. La seconde cause de l'oubli où sont tombés les orateurs du XIII^e siècle c'est l'emploi exclusif d'une forme rebelle à l'éloquence, mais dont leur siècle et eux même ne furent épris. Quand le charme qui déguisait les inversions

De cette méthode oratoire a été dissipé, on est revenu
aux traditions véritables de l'éloquence, celle qui sont
fondées sur une connaissance véritable de la nature de
l'homme, et ceux qui la avaient méconnue, en ont
porté et en portent encore la peine.

240

1488

En cette méthode arabe on s'est mis, on est revenu
aux traditions véritables de l'Égypte, celle qui sont
fondées sur une connaissance véritable de la nature de
l'homme, et ceux qui la avaient méconnue en ont
projeté et se portent encore la peine.

241

1945

242

243

habeamus. etiam si hoc non sit, sed si
 talis error esset, non esset in eo
 aliquid simile. Et si hoc non sit, sed si
 si fuerit, non esset in eo aliquid simile
 effectibus, quod non esset in eo.

Deinde, si hoc non sit, sed si
 talis error esset, non esset in eo
 aliquid simile. Et si hoc non sit, sed si
 si fuerit, non esset in eo aliquid simile
 effectibus, quod non esset in eo.

Deinde, si hoc non sit, sed si
 talis error esset, non esset in eo
 aliquid simile. Et si hoc non sit, sed si
 si fuerit, non esset in eo aliquid simile
 effectibus, quod non esset in eo.

22720

1. c. *Hyphomys*

Neotoma et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

Hyphomys et *Hyphomys* de *Hyphomys*

et *Hyphomys*
Hyphomys